

## AMICALE CNL DES LOCATAIRES DANTON VILLIERS

### BULLETIN D'ADHÉSION 2025

à remettre ou à adresser, accompagné de votre règlement à :

François Francisci - Président  
32 domaine de Villiers 91210 Draveil  
Téléphone : 07 83 84 41 29

ou déposer avec votre chèque dans la boîte aux lettres de l'Amicale  
à La Maison du Patrimoine et de la Culture - 5 place de la République 91210 Draveil

Notre amicale, créée en 1984, est affiliée à la Confédération Nationale du logement (CNL), 1ère organisation représentative des locataires. Organisée par département et par région, la CNL est engagée contre toutes formes de discriminations, pour la justice sociale et écologique. Elle agit pour la défense d'une politique de l'habitat et la mise en œuvre d'une politique sociale, assurant un véritable droit au logement pour tous. Notre amicale, composée de locataires comme vous, contrôle la pertinence des charges que nous réglons. Elle intervient régulièrement auprès du bailleur ou de la Mairie pour faire valoir nos droits.

Pour nous renforcer, votre adhésion est indispensable. **Adhérer, c'est agir !**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Adresse de messagerie : \_\_\_\_\_

Adhésion 2025 à l'Amicale CNL des Locataires Danton Villiers : 30 € (dont 26 € reversés à la CNL91) :

Règlement par chèque à l'ordre de l'Amicale CNL des Locataires Danton Villiers.  
(règlement en 3 fois possible).

Règlement en espèces.

Don par chèque ou en espèces :

Date :

Signature :

-----  
Récépissé

Reçu de M./Mme : \_\_\_\_\_

La somme de : \_\_\_\_\_

par chèque

en espèces

Pour son adhésion 2025 à l'Amicale CNL des Locataires Danton Villiers.

Pour un don.

Site Internet de l'Amicale : <https://www.amicalecnllocatairesdantonvilliers.fr/>  
Adresse de messagerie de l'Amicale : [amicaledantonvilliers@gmail.com](mailto:amicaledantonvilliers@gmail.com)